

BILAN DE LA GENEROSITE DES FRANÇAIS EN 2010

Cécile BAZIN – Marie DUROS - Jacques MALET

A tort ou à raison, les associations semblent craindre une nouvelle fois « *un coup de rabot sur les niches fiscales* ». Une nouvelle fois, notre expertise, acquise notamment à la Cour des Comptes, et notre expérience de plus de 16 années sur le sujet, nous conduisent à répéter :

Il serait absurde de considérer les réductions d'impôt pour encourager la générosité comme des niches fiscales, puisque le contribuable n'en retire strictement aucun avantage.

Il serait absurde d'oublier que les dons aux associations entraînent un effet de levier de 3 à 5, selon les associations, grâce au travail bénévole qui accompagne et renforce ces moyens financiers.

Il serait absurde, pour les pouvoirs publics, d'oublier que l'affaiblissement des associations entraînerait inmanquablement un surcoût considérable pour le budget de l'Etat, dès lors en charge de les relayer.

Nos sources :

Un panel de 118 associations et fondations, prolongé par l'observation des dons à l'Eglise catholique et à l'Eglise réformée, collectant ensemble un peu plus de 1,6 milliard d'euros, et dont nous suivons annuellement les résultats en coopération avec elles.

Les déclarations de dons, transmises par la direction générale des finances publiques, dans le cadre d'une coopération qui date maintenant de plus de quinze années.

Les résultats de nos enquêtes annuelles, « A l'écoute des donateurs », permettant d'observer régulièrement leur comportement et leur opinion sur le sujet de la générosité. Dont la 5^{ème} vague organisée entre le 28 septembre et le 13 octobre 2011, auprès de 1.007 donateurs réguliers.

Les résultats complets d'une enquête menée par BVA, réalisée à la demande des pouvoirs publics, auprès de plus de 4.000 Français, du 25 octobre au 26 novembre 2010. Ces résultats détaillés nous ont été confiés à des fins de recherches, par la direction en charge de la vie associative.

Que le lecteur ne s'étonne pas des délais nécessaires pour présenter ce bilan définitif : il s'appuie en effet sur les résultats de la collecte que nous suivons auprès des associations, croisés avec ceux des déclarations des dons à l'administration fiscale. Et comme chacun sait, ces dons ont été présentés lors de la déclaration des revenus de 2010, un peu avant l'été 2011. L'administration fait ensuite remonter tous les bilans des directions départementales, pour les agréger par région, ainsi qu'au plan national.

Cet article¹ est avant tout destiné aux responsables des associations qui financent leurs actions grâce à la générosité du public. Il permet aussi aux décideurs et au grand public de mesurer l'importance des dons consentis par les Français. Et de la très importante marge de progression que l'on peut constater.

R&S reviendra sur ces sujets dans la 17^{ème} édition de La générosité des Français, avec une analyse détaillée des effets respectifs de la crise économique et du déficit structurel de solidarité en France, le bilan de la collecte 2011, ainsi que les résultats de la 6^{ème} enquête nationale auprès des donateurs, qui sera réalisée au mois d'octobre prochain.

¹ Pour en savoir plus : *La générosité des Français – 16^{ème} édition – Novembre 2011*. A paraître en novembre 2012 : *La générosité des Français – 17^{ème} édition*.

Les déclarations fiscales pour l'année 2010

Ce bilan se construit à partir d'une coopération que l'équipe de Recherches & Solidarités développe avec la direction générale des finances publiques (bureau GF3C) depuis plus de 15 années. Il est exhaustif et comporte tous les dons déclarés, dans chacune des directions départementales des services fiscaux. Il est cohérent au fil des années, puisque la méthode d'observation est constante.

Les chiffres clés de l'année 2010

Les Français ont déclaré **1,955 milliard d'euros de dons**, dont 76,4% de la part des contribuables imposables (75% en 2009). Ils ont donné lieu à 1,122 milliard d'euros de réductions d'impôts, soit environ 57,4% des montants en moyenne (27% chez les non imposables et 67% chez les imposables).²

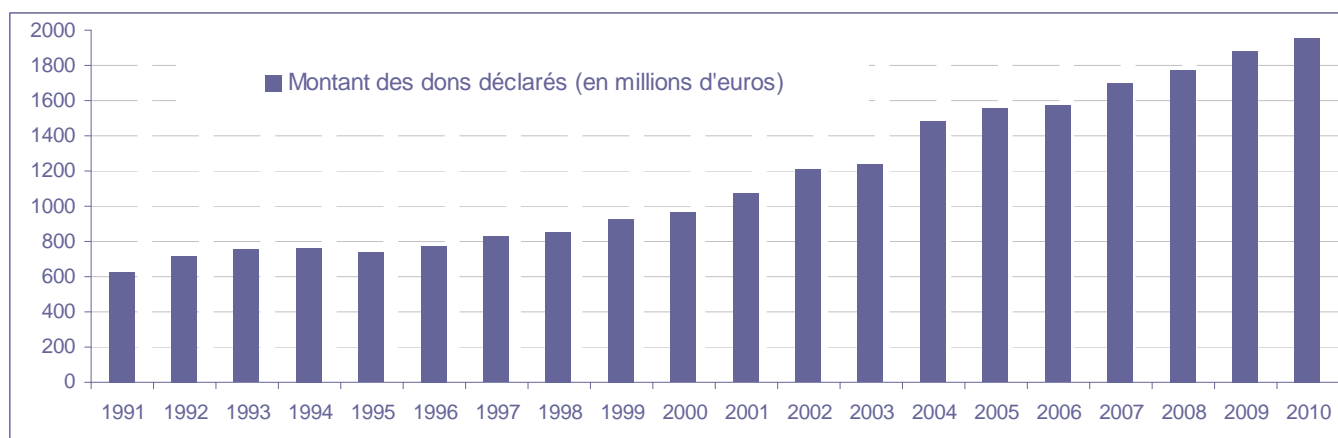
Les dons déclarés au titre du dispositif général (66% de réduction) se sont élevés à 82,5% du total déclaré. Les dons déclarés au titre de l'aide aux personnes en difficultés (75% de réduction) correspondent à 17,5% du total déclaré³.

Au total, 5,350 millions de foyers fiscaux ont déclaré au moins un don, au titre de l'année 2010. Ils se répartissent entre 15,7% ayant donné pour les personnes en difficultés, 65,4% pour les autres causes, et 18,9% dans le cadre des deux systèmes fiscaux à la fois.

Rappelons que, par recoupement avec les données d'évolution de la collecte, et selon les résultats des enquêtes récentes réalisées auprès des Français, on peut estimer à **3,7 milliards d'euros**, le total des montants donnés **en 2010**, à la fois par chèque, virement ou Internet, ou encore en espèces. Rappelons également que la proportion des Français qui donnent de l'argent ne bouge pas depuis des années, elle se situe autour **de 50%**, sachant que ceux qui donnent de façon régulière et significative (plus de 75 euros par an) sont **à peine plus de 20%**.

Une augmentation régulière des montants déclarés

Ce graphique représente l'évolution des montants déclarés par les contribuables, selon une méthode constante au fil des années.



Source : Direction générale des finances publiques – Traitement Recherches & Solidarités.

² Cette très faible proportion chez les non imposables (27%) s'explique par le fait que des montants, pourtant non négligeables, ne sont pas pris en compte par l'administration fiscale, dès lors que les contribuables sont d'emblée non imposables. Et qu'aucune réduction d'impôt ne peut par conséquent leur être appliquée.

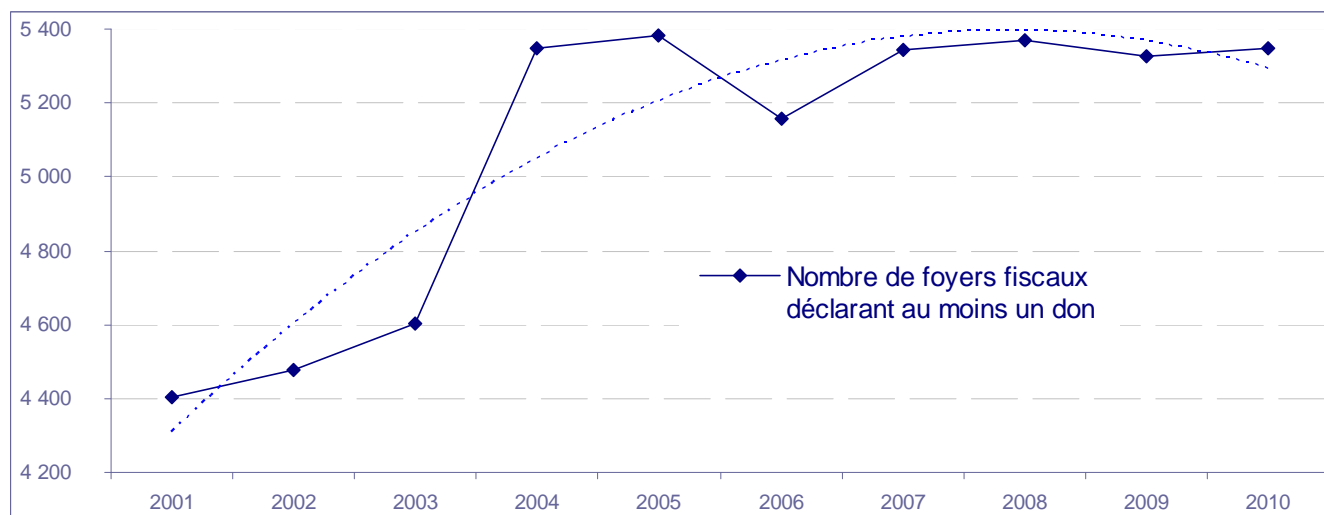
³ Nous ne reviendrons pas ici sur l'absurdité de ce système à deux vitesses, à la fois injuste et pénalisant pour la générosité en France, maintes fois démontrée dans nos éditions précédentes, selon un constat partagé par tous les experts, sans exception. Puissent les nouveaux parlementaires le comprendre et travailler enfin sérieusement sur le sujet.

L'augmentation importante constatée en 2004 correspond au cumul d'un renforcement fiscal significatif intervenu dans une loi de 2003 qui a eu son plein effet en 2004, et de la collecte réalisée en faveur des sinistrés du Tsunami.

Après une augmentation de 4,5% en 2008 et de 6,4% en 2009 des montants déclarés, la variation entre 2009 et 2010 a été de 3,7%. Elle est très proche de l'évolution de 4% que nous avons constatée dans notre panel d'observation, pour la collecte générale, hors Haïti. Il ne nous semble pas étonnant de constater un décalage entre cette augmentation modérée de 3,7%, reflet de l'évolution générale, hors Haïti, et l'élan de générosité exceptionnelle qu'a provoqué cette catastrophe. En effet, et ceci diffère de ce qui s'est passé concernant le Tsunami en 2004-2005, de très nombreuses petites associations ont collecté pour Port au Prince, et leurs donateurs n'ont pas toujours été guidés vers les dispositions fiscales.

Un tassement de plus en plus inquiétant du nombre de déclarants...

Le graphique suivant montre l'évolution du nombre de foyers contribuables déclarant au moins un don, chacun n'étant compté qu'une fois, même s'il déclare au titre des deux dispositifs fiscaux.



Source : Direction générale des finances publiques – Traitement Recherches & Solidarités. La courbe de tendance permet de montrer l'évolution générale et de lisser les années exceptionnelles 2004 et 2005.

En 2004, les pleins effets du dispositif de la loi de 2003 se sont fait sentir : une réduction d'impôt passant de 50% à 66% des montants des dons déclarés, et une forte et utile communication des associations en direction de leurs donateurs fidèles. En même temps, le drame de l'Asie a provoqué un grand élan de solidarité qui s'est particulièrement fixé sur les plus grandes associations, en mesure de conseiller à leurs nouveaux donateurs de déclarer leurs dons.

L'année 2005 se maintient à un haut niveau de déclarations, à la fois parce que les effets de la loi de 2003 sont encore sensibles, et parce que certains dons liés au Tsunami (fin décembre 2004), ont été enregistrés et déclarés au titre de l'année 2005.

L'année 2006 marque un net retrait, mais selon des résultats qui prolongent la courbe 2001-2003 que l'on observe sur le graphique. Et l'évolution entre 2006 et 2007 se situe également dans le prolongement de cette courbe.

Les trois années suivantes marquent une stagnation vraiment préoccupante du nombre de foyers déclarant un don : on reste désespérément aux environs de 5.350.000.

Suivi de la collecte et influence du drame d'Haïti

On peut estimer à 3,7 milliards d'euros, le montant de la collecte 2010 en France. On prendra soin de distinguer la collecte habituelle, qui a connu une augmentation de l'ordre de 4%, un peu supérieure à l'augmentation de 2009 (3,1%), de la collecte réalisée à l'occasion du tremblement de terre d'Haïti.

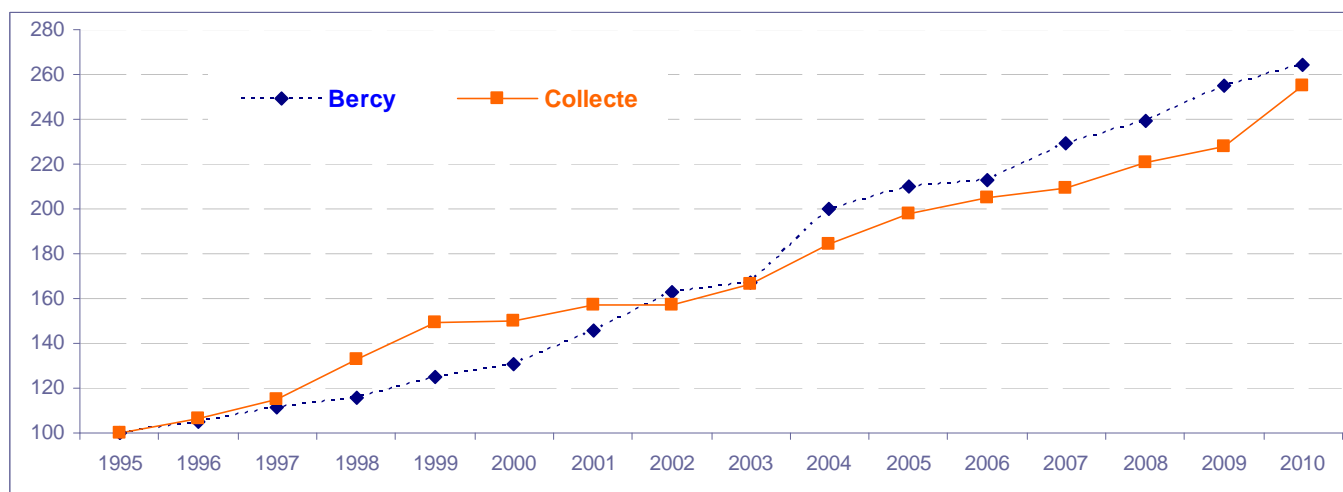
Ce drame est venu interpeller les Français au mois de janvier 2010, et ils ont été presque aussi nombreux à se mobiliser qu'ils l'avaient été lors du Tsunami (décembre 2004). Les associations de notre panel qui ont collecté en faveur des Haïtiens ont ainsi enregistré en moyenne une augmentation de leurs dons de 22%.

De l'ensemble des collecteurs, ce sont les associations moyennes (150.000 à un million d'euros de collecte annuelle) qui peinent le plus. Sans pouvoir réellement jouer sur la proximité comme les plus petites, ni sur une forte notoriété et d'importants moyens de collecte comme les plus grandes, elles ont moins collecté en 2010 qu'en 2009. S'agissant des cinquante plus grandes associations, et contrairement à ce que l'on peut croire, elles représentent ensemble nettement moins de 30% de la collecte générale, et leur hiérarchie change peu, d'année en année. Les trois secteurs qui progressent le plus sont ceux de l'aide sociale en France, de la recherche médicale et de l'environnement.⁴

D'une manière générale, parmi leurs priorités, 18% des Français choisissent d'aider les personnes en difficulté en France, 13% optent pour la santé, et 12% pour la recherche médicale. Si le tremblement de terre de Port au Prince a mobilisé, début 2010, près de 35% des donateurs, celui qui est intervenu au Chili, quelques semaines plus tard, a eu un très faible écho (3%).⁵

Les différences entre collecte et déclarations fiscales

Construit en base 100 à partir de l'année 1995, ce graphique permet de comparer les évolutions respectives de la collecte, observée à partir de notre panel, et des montants déclarés à l'administration.



Source : Direction générale des finances publiques – Traitement Recherches & Solidarités. Lecture : Les deux courbes sont présentées en base 100 pour l'année 1995, ceci pour faciliter la comparaison de leur évolution respective.

A partir de l'année 2004, les déclarations fiscales progressent proportionnellement plus vite que la collecte enregistrée par les associations : c'est à la fois, l'effet d'une nouvelle loi (réduction d'impôt fortement majorée) et de la communication des associations sur cette opportunité.

⁴ Pour en savoir plus : *La générosité des Français* – 16^{ème} édition – Novembre 2011 www.recherches-solidarites.org

⁵ *A l'écoute des donateurs* - 5^{ème} vague entre le 28 septembre et le 13 octobre 2011, auprès de 1.007 donateurs réguliers.

En 2010, l'augmentation globale (y compris au profit d'Haïti) estimée à 12%, tranche avec l'augmentation limitée de 3,7% des montants déclarés. Les deux courbes se rejoignent. Toujours est-il que la corrélation de 0,96 que nous constatons entre les deux courbes, sur une durée significative de 15 ans, permet de démontrer la robustesse de ce double suivi. Il donne aux collecteurs des informations sérieuses et riches d'enseignements.

La générosité des Français en régions

Ce tableau récapitulatif présente les chiffres clefs de la générosité des Français dans chaque région, à la fois quant à la proportion des donateurs imposables déclarant un don, et quant à la fourchette des dons (sous toutes leurs formes, y compris en espèces) que l'on peut estimer pour chacune d'entre elles.

Région	Densité des donateurs parmi les contribuables imposables	Classement pour la densité des donateurs	Revenu moyen des contribuables imposables	Classement pour le revenu imposable moyen	Fourchette estimée pour les montants (minimum et maximum, en millions d'€)	
Alsace	29,82%	1	33 971	3	130	140
Franche-Comté	24,58%	2	31 112	18	55	58
Bretagne	23,11%	3	31 691	11	130	140
Midi-Pyrénées	22,80%	4	32 189	6	140	150
Rhône-Alpes	22,72%	5	33 660	4	350	370
Ile-de-France	22,36%	6	39 771	1	1232	1290
Auvergne	22,34%	7	30 493	22	58	63
Lorraine	22,16%	8	30 702	21	100	104
Limousin	22,00%	9	30 368	23	30	34
Aquitaine	21,45%	10	32 054	7	145	157
Pays de la Loire	21,23%	11	31 451	16	150	160
Languedoc-Roussillon	20,58%	12	31 716	10	108	115
Bourgogne	20,17%	13	30 974	20	70	75
Basse-Normandie	20,17%	14	31 108	19	50	54
Poitou-Charentes	19,95%	15	31 134	17	65	70
Champagne-Ardenne	19,71%	16	31 679	12	50	54
Centre	19,35%	17	31 516	15	100	106
Nord-Pas-de-Calais	19,34%	18	31 560	14	142	152
PACA	19,08%	19	33 567	5	230	246
Haute-Normandie	18,97%	20	31 805	8	65	70
Picardie	17,28%	21	31 624	13	76	81
Corse	15,57%	22	31 738	9	7	8
DOM	11,59%	23	35 984	2	28	32
Moyenne France ⁽¹⁾	21,35%		33 826		3 700	
Moyenne des régions ⁽²⁾	20,71%		32 255			

Source : Direction générale des finances publiques – Traitement Recherches & Solidarités. (1) Tous donateurs confondus. (2) Moyenne des résultats régionaux, pour gommer le poids des plus grandes. Lecture : L'Alsace figure en première place pour la proportion des contribuables imposables déclarant un don (29,82%). La région se classe en 3^{ème} position pour le revenu imposable moyen (33.971 euros). Selon nos estimations, le montant 2010 des dons se situe entre 130 et 140 millions d'euros.

Pour que les différences économiques ne constituent pas un biais entre les différentes régions, nous ne prenons ici en compte que les dons déclarés par les seuls contribuables imposables, et nous ne tenons

pas compte des montants déclarés. Le premier critère est donc constitué par la proportion des contribuables imposables qui déclarent un don. Dans ce premier classement régional, l'Alsace, la Franche Comté, la Lorraine et la Bretagne se situent en tête, alors que la Corse et les départements d'outre mer sont largement distancés.

Un deuxième critère permet de comparer le classement ci-dessus au classement des régions en fonction du revenu imposable moyen : pour cette observation, quatre régions tirent clairement leur épingle du jeu, la Franche-Comté, l'Auvergne, la Lorraine et le Limousin, avec un classement bien meilleur pour la densité de leurs donateurs. Quatre régions, en revanche, se situent dans le cas de figure inverse, avec un classement pour les revenus imposables moyens qui laisserait espérer un bien meilleur classement pour la densité de leurs donateurs : Provence Alpes Côte d'Azur, Haute-Normandie, Corse et Outre-mer.

RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité intelligente par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs (Universitaires, Comité de la Charte, Fondation de France).

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org.

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

R&S reviendra sur ces sujets dans la 17^{ème} édition de *La générosité des Français* : elle comportera une analyse des effets respectifs de la crise économique et du manque structurel de solidarité en France, le bilan détaillé de la collecte 2011 à partir d'un panel de plus de 120 organismes faisant appel à la générosité du public, et les résultats de la 6^{ème} enquête nationale auprès des donateurs, qui sera réalisée au mois d'octobre prochain.

Contact : marie.duros@recherches-solidarites.org